REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN MINES ET ENVIRONNEMENT MINIER (CEA-MEM)

RAPPORT D'AUDIT DE LA PASSATION DES MARCHES DU PROJET CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN MINES ET ENVIRONNEMENT MINIER (CEA-MEM)

FINANCEMENT : AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT (AFD) – **CREDIT AFD N°CCI**167901 T

RAPPORT D'AUDIT DE LA PASSATION DES MARCHES

(EXERCICE ALLANT DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024)

VERSION DEFINITIVE

FEVRIER 2025





<u>Objet</u> : Rapport de la mission d'audit de la passation des marchés du Projet Centre d'Excellence Africain Mines et Environnement Minier (CEA-MEM)

Monsieur le Coordonnateur,

Conformément aux termes de référence de notre mission, nous avons procédé à l'examen des marchés initiés et conclus par la Coordination sur l'exercice 2024. L'objectif de cette mission d'audit est de : (i) vérifier la conformité et l'exécution des procédures de passation de marchés et de la gestion des contrats au regard des dispositions de l'Accord de financement (AF) et telles qu'elles figurent dans le dernier Plan de passation de marchés approuvé ; (ii) vérifier la conformité physique et financière et (iii) examiner la capacité de l'Organe d'exécution (OE) à remplir son mandat fiduciaire.

<u>Travaux effectués :</u>

Conformément aux termes de référence, nos travaux ont consisté à s'assurer que les acquisitions des biens et services financés ont fait l'objet de marchés passés conformément aux dispositions des accords de financement applicables fondés sur les procédures de passation de marché de l'Agence Française de Développement (AFD) ou de la République de Côte d'Ivoire et ont été proprement enregistrés dans les livres comptables.

De manière spécifique, nous avons ainsi effectué une revue des procédures mises en œuvre pour toutes les catégories de marchés passés au cours de l'exercice sous revue, selon les étapes classiques suivantes :

- La planification des marchés;
- L'appel à la concurrence, l'établissement de la liste de fournisseurs ;
- L'ouverture des plis, l'évaluation des offres et l'attribution des marchés et contrats ;
- L'information des candidats des résultats des consultations et les publications des avis d'attribution ;
- L'établissement des marchés et contrats :
- L'exécution physique et financière des marchés ;
- L'archivage des documents de passation des marchés.

Conclusion:

Les conclusions de nos travaux sont consignées dans le présent rapport.

Abidjan, le 11 Février 2025

Pour le Groupement CE2C/PANAUDIT

KONDRO Oura

Expert-Comptable Diplômé Commissaire aux comptes CE2C - Associé-Gérant

REVUE DE LA PASSATION DES MARCHÉS

1.1. Objectifs

Conformément aux termes de référence de notre mission, nous avons procédé à l'examen des marchés initiés et conclus par la Coordination sur l'exercice 2024. L'objectif principal visé par la revue de la passation des marchés est d'apprécier la conformité entre les procédures de passation des marchés et les modalités de gestion des contrats appliquées et les dispositions légales et réglementaires.

1.2. Travaux effectués

Sur la base du dernier Plan de Passation des Marchés (PPM) validé par l'Agence Française de Développement (AFD) le 09 Février 2024 et une matrice de suivi de la passation et l'exécution de l'ensemble des marchés conclus, transmise par le Projet, nous avons sélectionné un ensemble de marchés que nous avons soumis aux différentes vérifications.

Nous avons ainsi effectué une revue des procédures mises en œuvre pour toutes les catégories de marchés, selon les étapes classiques suivantes :

- La planification des marchés ;
- L'appel à la concurrence, l'établissement de la liste de fournisseurs ;
- L'ouverture des plis, l'évaluation des offres et l'attribution des marchés et contrats ;
- L'information des candidats des résultats des consultations et les publications des avis d'attribution;
- L'établissement des marchés et contrats :
- L'exécution physique et financière des marchés ;
- L'archivage des documents de passation des marchés.

Les marchés passés par le Projet au cours de l'exercice 2024 se présentent comme suit :

Catégories	Travaux	Fournitures et services assimilés	Prestations intellectuelles	Total	
Nombre Total de marchés passés	0	7	2	09	
Valeurs en F CFA	0	80 746 782	107 823 800	188 570 582	
Nombre Total de marchés audité	0	3	2	5	
Valeurs en F CFA	0	55 785 700	107 823 800	163 609 500	
Taux de couverture en nombre	0	43%	100%	56%	
Taux de couverture en valeur	0	69%	100%	87%	

Ces marchés s'analysent comme suit en fonction de la méthode de passation mise en œuvre :

3

	Marchés passés par le Projet			Marchés audités par le Cabinet				
Mode de passation Type de marchés	ED	AO	SCI	CF	ED	AO	SCI	CF
Travaux	00	00	00	00	00	00	00	00
Fournitures et services assimilés	00	00	00	07	00	00	00	03
Prestations de intellectuelle	00	01	01	00	00	01	01	00
Total:	00	01	01	07	00	01	01	03

ED : Entente directe AO : Appel d'Offres

SCI : Sélection de Consultant Individuel CF : Sélection de Fournisseur (PSO, PSL, PSC)

1.3. Commentaires des auditeurs

Nos observations et commentaires se présentent comme suit :

Revue de la procédure de passation des marchés et Performance

Planification de la Passation des Marchés

La dernière version révisée du plan de passation de marchés (PPM) a reçu l'avis de non objection (ANO) de l'Agence Française de Développement à la date du 29 Mars 2024. Nos travaux ont été conduits sur la base de ce PPM.

Nous n'avons pas relevé d'irrégularités et d'anomalies dans le processus de validation, de communication et de mise en œuvre des marchés planifiés au cours de l'exercice 2024.

Avis de non-objection (ANO) de la l'Agence Francaise de Développement (AFD) et des Autorités Nationales

Nous n'avons pas d'observations a formuler sur le processus et les modalités d'information et de validation du PPM du CEA MEM soumis à l'Agence Française de Développement (AFD) et à la Direction Général des Marchés Publics (DGMP) suivant la réglementation en vigueur. Cependant le PPM n'a pas été transmis à l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP) conformément à l'article 20.1 du Code des Marchés Publics.

Réponse SPM :

Nous avons reçu l'ANO de l'AFD sur le plan de Passation des Marchés (PPM) le 09 février 2024, il a été ensuite transmis à la DGMP via la plateforme SIGOMAP V2 le lundi 12 février 2024, ll a été validé par la DGMP et ensuite publié.

Délai de validation du PPM

Nos travaux ont relevé un retard dans la Validation du Plan de Passation des Marchés (PPM). En effet le PPM a reçu l'ANO de l'Agence Française de Développement à la date du 09 Février 2024, soit plus d'un mois (01) mois après le début de l'année. Ce qui a impacté le bon déroulement des activités du Projet.

Consultation des soumissionnaires

Il ressort de nos travaux que tous les marchés passés par procédures simplifiées ont été faites conformément aux dispositions du Décret N°2021-909 du 22 décembre 2021 fixant les modalités des crédits budgétaires dans le cadre des procédures prévues par le Code des marchés publics.

ANNEXES

ANNEXE: LISTE DES MARCHES

Intitulé du marché	Montant du marché	Type de marché	Mode de passation	Statut
Acquisition d'équipements de salles de logiciels de géoscience	18 000 000	Fourniture	PSC	Audité
Acquisition de Fournitures et équipements de bureau Lot 4	5 999 900	Fourniture	PSC	Non audité
Acquisition de Consommables informatiques Lot 4	5 998 000	Fourniture	PSC	Non audité
Maintenance de matériel de laboratoire	9 348 000	Fourniture	PSC	Non audité
Achat de Carburant et lubrifiant	15 000 000	Fourniture	PSC	Audité
Acquisition d'équipements pour salle de classe, de réunion et accessoires	22 785 700	Fourniture	PSC	Audité
Recrutement d'un Assistant Administratif chargé de la communication	4 573 800	Consultant	3 Cv	Audité
Recrutement d'un Bureau d'études pour l'étude d'impact environnemental, les études géotechniques et les études de conception du bâtiment du Laboratoire de recherche appliquée	103 250 000	Consultant	AMI	Audité
Fourniture d'Assurance maladie pour le personnel	3 615 182	Prestation de service	PSD	Non audité